



Des ennuis de santé m'ont obligé d'annuler la cérémonie des vœux prévue en début d'année. Tout semble être rentré dans l'ordre et si le protocole a été bousculé, mes vœux pour vous et pour ma commune n'en sont que plus sincères.

Nous avons voté, nous avons un nouveau Président de la République. Souhaitons qu'il soit digne de la confiance que les Françaises et les Français lui ont accordé. .

A l'heure où vous me lirez, vous aurez de nouveau voté et nous aurons un nouveau député. Que lui aussi soit à l'écoute de ses électrices et de ses électeurs et qu'à Paris, il vote des lois justes et efficaces pour la France !

C'est le chantier rue principale, rue de la Nied et rue des vergers. C'est un mal nécessaire pour rendre notre village plus beau et pour rendre les services de distribution d'eau et d'assainissement plus performants.

Après ces chantiers, ce ne sera malheureusement pas fini. La construction de quatre pylônes de la ligne électrique à très haute tension sur le territoire de notre commune nécessitera l'acheminement des matériaux vers les chantiers et générera un trafic intense rue principale, rue de la Nied et rue de Romazières. Nous veillerons à ce que les entreprises concernées respectent votre sécurité et votre quiétude.

Malgré toutes ces perturbations, je vous souhaite à toutes et tous un bel été, des vacances bien méritées et d'être tous et toutes en forme à la rentrée prochaine.

Animation

Maisons fleuries

Vous êtes de plus en plus nombreux à fleurir vos façades, vos jardins. Cette année encore nous avons décidé de reconduire le concours communal de maisons fleuries.

Comme les années précédentes, un jury de personnes étrangères au village passera fin juillet pour attribuer les prix. Inutile de vous inscrire. Toutes les maisons y participeront.

Nous comptons sur vous pour que notre village soit de plus en plus fleuri, de plus en plus beau.



Informations communales	p 1
Conseil de fabrique	p 6
Chorale Récré à sons	p 7
Informations utiles.....	p 12

En cours

Depuis quelque temps déjà, vous avez pu le constater les travaux annoncés vont bon train.

L'entreprise Barassi TP a investi la rue de Romazières, la rue de la Nied et la rue principale. Il s'agit là du chantier du Syndicat d'Assainissement des 3 Vallées, pour raccorder notre station de lagunage à la nouvelle station d'épuration intercommunale de Folschviller. Les eaux usées de Lachambre transiteront par une conduite qui empruntera la rue principale, se mêleront aux nôtres et seront pompées via la rue des vergers vers la gare de Saint-Avoid.

Le Syndicat des Eaux de Barst et la Commune profitent du chantier pour renforcer l'approvisionnement en eau potable de la commune. Une conduite de Ø150 mm sera posée depuis Lachambre et traversera tout le village. Tous les branchements d'eau des particuliers de la rue principale et de la rue de la Nied seront refait, le compteur d'eau sera placé à l'extérieur, en limite de propriété.

Ces travaux supplémentaires seront financés par le Syndicat des Eaux et par la Commune d'Altviller dans le cadre de la mise en conformité avec les nouvelles normes de lutte contre l'incendie.

L'entreprise Thépault a, elle aussi, démarré le chantier d'ensevelissement des lignes électriques et téléphoniques. Ce chantier mis en œuvre par la commune permettra de faire disparaître ces réseaux de fils disgracieux rue Principale, rue de la Nied et rue des vergers.



Réunion de chantier rue de la Nied

Budget 2007

	Dépenses	Recettes
Section investissements	704 950,42 €	704 950,42 €
Section fonctionnement	297 401,00 €	297 401,00 €
Total	1 002 351,42 €	1 002 351,42 €

Compte Administratif 2006

	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Dépenses nettes	69 010,26 €	217 410,07 €	286 420,33 €
Recettes nettes	220 855,49 €	332 729,03 €	553 584,52 €
Excédents cumulés	151 845,23 €	115 318,96 €	267 164,19 €

Impôts locaux

Taux communaux inchangés

Les taux communaux des quatre taxes locales sont inchangés en 2007

Si votre impôt augmente en 2007, ce sera dû à l'augmentation de vos bases locatives ou à une augmentation des taux du Département et de la Région. Les taux de la Communauté de Communes du Pays Naborien étant eux aussi inchangés (lire par ailleurs). Le recouvrement de la redevance audiovisuelle sera inclus dans votre imposition locale.

	Taux communal 2007	Taux départemental 2006 moyen	Taux national 2006 moyen	Produit fiscal 2007 (en euros)
T.H.	12.83	13,26	14,45	46 919 €
T.F.B.	12.61	13,41	18,53	33 316 €
T.F.N.B.	32.84	46,35	44,20	4 433 €
T.P.	9.13	n.c.	15,70	13 732 €

Ordures ménagères

Pas d'augmentation en 2007

En 2007, le taux de redevances des ordures ménagères reste inchangé, à savoir :

1 personne	93* euros par an
2 personnes	164* euros par an
3 personnes	209* euros par an
4 personnes	257* euros par an
5 personnes	305* euros par an
6 personnes et +	356* euros par an
Société ou commerce	209* euros par an

Un nouveau marché pour la collecte des ordures ménagères prendra effet le 1er juillet 2007. L'ouverture des plis n'a pas encore eu lieu au moment où nous écrivions ces lignes. Souhaitons que nous puissions maintenir ce taux en 2008. Taux qui est inchangé depuis 2003.

*somme recouvrée en trois fois par le Syndicat des Eaux de Barst avec votre facture d'eau.

Nécrologie

Monsieur Gaston Rouget est décédé à Saint-Avold le 6 février 2007, dans sa 86^{ème} année. Conseiller municipal de 1965 à 1977, il fut élu premier adjoint en 1977. Fonction qu'il devait assurer durant deux mandats, jusqu'en 1995.

Il était titulaire de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en vermeil, récompense de 30 années au service de la commune et de ses administrés.

M. Rouget était également membre du Conseil de Fabrique de la paroisse depuis 1966. Il en fut le président de 1974 à 2002 avant d'être nommé président honoraire.

Nous garderons de lui un fidèle et reconnaissant souvenir.

A sa veuve Suzanne et à sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.



